

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 10
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE SEPT AVRIL à 13 h 30, le Bureau Communautaire s'est réuni en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Daniel PAUSE, 5ème Vice-Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_034_BC_17
Programme ITI 2021-2027 : Avis
relatif au projet de réaménagement du
parvis du Grand Marché de la Ville de
Le Port

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Laetitia LEBRETON

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
1 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/04/2025

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2025

AFFAIRE N°2025 034 BC 17 : PROGRAMME ITI 2021-2027 : AVIS RELATIF AU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS DU GRAND MARCHÉ DE LA VILLE DE LE PORT

Le Président de séance expose :

Contexte :

La Commune de Le Port porte un projet ambitieux pour son territoire, caractérisé par sa démarche de revitalisation de son cœur de ville et de l'ensemble de son front de mer. Les projets « Porte de l'Océan » et « Friche culturelle et économique » permettront une ouverture de la ville sur son port et une valorisation touristique de l'espace.

A ce titre, la Ville de Le Port souhaite requalifier le parvis du Grand Marché pour notamment renforcer les facteurs d'attractivité et de commercialité du centre-ville.

Ce projet global d'aménagement s'inscrit dans une véritable stratégie d'amélioration des conditions d'accueil du public sur cet espace, pour le rendre attractif et plus animé.

1) Les objectifs du projet sont les suivants :

Il s'agit pour la Ville de Le Port de réaménager le parvis du Grand Marché afin de répondre aux enjeux suivants :

- Rendre attractif le parvis du Grand Marché pour en faire une locomotive de l'animation du centre-ville,
- Proposer des solutions innovantes de transformation de cette place publique adaptées au site,
- Montrer comment l'aménagement urbain peut devenir un support d'innovation en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage, de design urbain et d'art urbain dans un contexte tropical (ventilation naturelle, ombrage, rafraîchissement végétal...).

2) Description de l'opération

L'opération s'inscrit dans le périmètre Action Cœur de Ville (ACV) dont l'ambition est d'impacter les conditions de vie des habitants et de valoriser les centres-villes.

Il s'agit pour la Ville d'ouvrir la place existante vers la rue François de Mahy et d'installer des assises colorées, des toiles d'ombrage, des plantations de jeunes arbres. Par ailleurs, une fontaine et des toilettes automatiques seront intégrés à l'aménagement envisagé.

Planning prévisionnel :

| | | |
|--|---------------------------|---------------------------|
| | Début (mois-année) | Début (mois-année) |
|--|---------------------------|---------------------------|

| | | |
|---|--------------|-----------|
| Etudes (Etude de définition + (Etude fontaine sèche) | Février 2022 | |
| Travaux | Mai 2024 | Mars 2025 |

Plan de financement :

| Sources de financement | Montant hors TVA (en €) | % |
|-------------------------------|--------------------------------|----------|
| UE – FEDER ITI | 518 602,79 | 80% |
| Maître d'Ouvrage | 129 650,70 | 20% |
| Coût total éligible | 648 253,49 | 100 % |

Les travaux s'élèvent à 648 253,49 HT soit 703 355,04 € TTC, avec une subvention FEDER maximale de 518 602,79 €.

3) Les crédits ITI

- Crédits programmés

L'enveloppe disponible pour la période 2021-2027 correspondant au volet urbain du contrat territorial ITI du TO s'élève à 6 158 865 €. Quant au volet rural, il est doté de 6 883 876 €.

Le Territoire de l'Ouest en tant qu'Entité Territoriale ITI doit émettre un avis sur ce projet à destination de la Région, Autorité de Gestion du FEDER et service instructeur des ITI .

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/03/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 06/03/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- EMETTRE un avis favorable au projet de réaménagement du parvis du Grand Marché de la Ville de Le Port » dans le cadre du programme d'Investissements Territoriaux Intégrés du FEDER ;

- VALIDER le plan de financement correspondant ;

- VALIDER l'avis (joint au présent rapport) qui sera transmis au Comité Territorial ITI FEDER.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le



ID : 974-249740101-20250410-2025_034_BC_17-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communa

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Daniel PAUSE
5ème Vice-Président